

**Une collaboration DD ARS
et Missions Locales de la Haute-Vienne**

«Partenariats locaux et actions communes»

Journée régionale des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine

Jeudi 23 janvier 2020 – Centre Vincent Merle – Cap Métiers - PESSAC



La plus-value pour l'animation territoriale

Développer des partenariats locaux et élaborer des actions en commun à destination des jeunes :

- Définition de l'**animation territoriale** : Un ensemble de partenaires qui ont un objectif commun pour le public d'un même territoire.
 - = Œuvrer pour la **SANTÉ** des jeunes en insertion de la Haute-Vienne

FOCUS choisi : Mener des actions autour du développement des CPS au sein des deux Missions Locales du département avec plusieurs partenaires.



Démarche d'ensemble et continuité dans les actions

- **Illustration : Travail sur le développement des CPS**

« Les compétences psychosociales CPS sont définies par l'OMS comme la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement »

- **Souhait d'une cohérence et continuité dans les actions**

- **BRAIN UP atelier « Estime de soi »**
- **IREPS formation des conseillers « Développement des CPS » + journées de POST formation**
 - Acculturation des équipes Missions Locales
 - Faire apparaître l'expérience déjà existante des conseillers dans ce domaine
 - Avoir des outils pour sa pratique quotidienne
 - Traiter les questions de la santé au moment des questions de l'insertion



Une approche globale

- **Travailler sur l'environnement dans lequel évoluent les jeunes lors de leur passage au sein de la Mission Locale :**
 - **Engager le changement de comportement de l'individu (connaissances, attitudes, habiletés) :**
 - ✓ Illustration : Organisation des ateliers « estime de soi » avec BRAIN UP.
 - **Orienter une posture spécifique auprès des Conseillers en Insertion :**
 - ✓ Illustration : Co-construction d'une formation adaptée CPS – commande spéciale à l'IREPS.
 - **Proposer un accès à des offres adaptées : orientation, accès aux soins ...**
 - ✓ Illustration : Offre d'un accompagnement psychologique par un accueil de proximité dans les locaux de la Mission Locale de Limoges
 - ✓ Illustration : Réunion de synthèse tous les deux mois avec un psychiatre du Centre Van Gogh du CH Esquirol pour orienter les jeunes repérés comme ayant des difficultés psychiques



Construction du partenariat 1/2

- **Organisation de plusieurs rencontres courant 2019 entre la DD ARS 87 et les deux Missions Locales du département :**
 - Extension budgétaire de **l'action BRAIN « estime de soi »** pour multiplier les ateliers sur toutes les antennes rurales
 - **Co-construction d'une formation sur le développement des CPS** auprès de l'ensemble des conseillers en insertion des deux missions locales
- **Basée sur le recueil des besoins, en partant des actions déjà existantes au sein des Missions Locales**
- **L'opportunité de travailler de manière rapprochée et de réinvestir de manière différente le rapport à la santé**

Construction du partenariat 2/2

- **Définition OMS de la Santé** : « *La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.* »
 - La mise en place d'un Point Relais SANTÉ n'est pas considéré comme la création d'un espace à proprement parler mais d'actions intégrées aux pratiques professionnelles habituelles
 - Chaque Mission Locale garde sa propre approche sur le sujet de la santé
 - Amener les conseillers à être mieux outillés sur les questions de la santé :
 - Comment mobiliser les jeunes ?
 - Comment les amener à rencontrer les partenaires ?
 - Comment les rendre plus responsable de leur santé ?
 - Comment conserver son capital santé via le développement de ses propres CPS





**Merci pour votre
attention**

